

LANGUIDIC

BULLETIN MUNICIPAL N°67 - JANVIER 2017



Dossier : la Maison de l'Enfance
« Au jardin des enfants »

02 Sommaire / Edito

VIE MUNICIPALE

04 Les échos de la commune**10** Au fil des conseils municipaux

DOSSIER

12 Maison de l'Enfance**14** Les 30 ans de Languidic Solidarité

CULTURE

16 Espace des Médias et des Arts

VIE ASSOCIATIVE

18 Comité équestre - Nos jeunes Languidiciens**19** Challenge Makay

VIE LOCALE

20 LANG'DUCTEURS**21** Commerces et Artisanat

ÉTAT CIVIL

22 Ils se sont dit oui... - Bienvenue à...
Ils nous ont quittés...**23** LA LETTRE DE L'OPPOSITION**24** CALENDRIER DES FÊTES

PRATIQUE MAIRIE

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

PERMANENCES

(EN MAIRIE ET SUR RENDEZ-VOUS)

Madame le MaireLundi et jeudi de 14h00 à 18h00
Mardi de 09h00 à 12h00**Adjoints (sur rendez-vous)**

- ▶ François Le Louër Vendredi de 9h00 à 10h30
- ▶ Anne Le Roux Mercredi de 17h00 à 18h00
- ▶ Philippe Evanno Mercredi de 17h00 à 18h00
- ▶ Thierry Le Strat Vendredi de 9h30 à 10h30
- ▶ Christelle David Sur rendez-vous
- ▶ Loïc Le Picard Mercredi de 17h00 à 18h00
- ▶ Véronique Garido Sur rendez-vous

PRATIQUE AGGLO

▶ MAISON DE L'AGGLOMÉRATION

Esplanade du Péristyle à Lorient.

Tél. 02 90 74 71 00

Accueil et standard ouverts du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30

www.lorient-agglo.fr

▶ COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

N° vert : 0 800 100 601Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Déchetterie de Lanveur

Tél. 02 97 65 89 18

Lundi – mercredi et samedi de 10h à 12h30
et de 14h à 18h

▶ EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT

N° vert : 0 800 100 601

Lundi de 8h30 à 17h15,

du mardi au jeudi de 8h30 à 12h15

et de 13h30 à 17h15, vendredi de 8h30 à 16h30

▶ ESPACE INFO HABITAT

N° vert : 0 800 100 601

Service gratuit proposé par Lorient Agglomération et regroupant le service Habitat, l'ADIL (information logement) et l'Espace Info Energie d'ALOEN. L'EIH accompagne les nouveaux arrivants et les habitants souhaitant louer, rénover, acheter ou construire un logement.

Esplanade du Péristyle, quartier de l'Enclos du port à Lorient. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

▶ TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS (CTRL)

Gare d'Echanges, Cours de Chazelles, Lorient

Tél. 02 97 21 28 29 – Fax. 02 97 21 44 97
www.ctrl.fr

▶ FOURRIÈRE

55 rue Amiral Favereau, Lorient – Tél. 02 97 64 25 21

▶ OFFICE DE TOURISME LORIENT BRETAGNE SUD

Quai de Rohan à Lorient B.P. 2– Tél. 02 97 847 800
www.lorientbretagnesudtourisme.fr

du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Contact2, rue de la mairie - BP2 – 56440 LANGUIDIC
02.97.65.19.19

mairie@languidic.fr – www.languidic.fr

Dépôt légal 1^{er} semestre 2017.

Tirage 3800 exemplaires

Directeur de la publication : Patricia Kerjouan**Rédaction et photos** :

Commission Communication

Conception : HLB Edition Languidic



MESDAMES, MESSIEURS, CHERS CONCITOYENS

Une nouvelle année commence. Des parents, des amis nous ont quittés... mais, aussi des nouveaux nés redonnent le sourire dans la joie des familles...

"J'ai ancré l'espérance aux racines de la vie.... J'enracine l'espérance dans le terreau du cœur" a écrit l'auteur Andrée Chedid dont l'œuvre a questionné les liens entre l'homme et le monde.

L'espérance

*J'ai ancré l'espérance
Aux racines de la vie*

*Face aux ténèbres
J'ai dressé des clartés
Planté des flambeaux
A la lisière des nuits*

*Des clartés qui persistent
Des flambeaux qui se glissent
Ente ombres et barbaries*

*Des clartés qui renaissent
Des flambeaux qui se dressent
Sans jamais déperir*

*J'enracine l'espérance
Dans le terreau du cœur
J'adopte toute l'espérance
En son esprit frondeur*

Andrée Chedid

Si la barbarie a frappé des vies en fin d'année au cœur de Berlin, si nos valeurs républicaines ont encore été attaquées à Magnanville, à Nice et à Saint Etienne du Rouvray en 2016, nous devons chaque jour dans notre commune nous efforcer de faire en sorte que tous puissent vivre en bonne entente, en paix, en prospérité... L'essentiel que nous devons maintenir comme un socle, c'est finalement le respect de l'autre, au quotidien entre nous, dans notre pays, et aussi à l'égard des autres pays car la Liberté, l'Egalité et la Fraternité ne peuvent s'arrêter à nos frontières...

Comme je vous l'avais annoncé, la Maison de l'enfance "Au Jardin des Enfants" a bien ouvert ses portes à la rentrée scolaire dernière pour accueillir les enfants pendant le Centre de Loisirs et les temps d'activités périscolaires. Le Relais Assistantes Maternelles et le Lieu d'Accueil Enfant Parent ont intégré également les locaux. L'inauguration de la structure sera organisée au printemps.

Une nouvelle organisation a été mise en place à la rentrée au restaurant scolaire afin d'une part de favoriser la qualité du temps de repas par un meilleur encadrement éducatif des enfants et ainsi leur permettre de mieux manger, et d'autre part d'améliorer les conditions de travail des personnels. Madame Garido, Adjointe chargée des Affaires Scolaires, a été très active avec les élus de la commission Affaires Scolaires, le responsable du restaurant scolaire et les personnels pour que ce projet aboutisse. Un nouveau cuisinier a aussi été recruté pour renforcer l'équipe afin de favoriser des repas de qualité dont l'approvisionnement en produits locaux est de plus en plus favorisé.

La maison communale de Tréauray ou ancienne école a été réhabilitée. L'espace alentour sera valorisé, notamment par la construction d'un mur de pierres. Les logements sociaux annoncés, retardés par des contraintes administratives, vont voir le jour en début d'année à Tréauray, à Lanveur et à Kergonan.

En 2017, la construction d'un nouveau Multi-Accueil près de la Poste sera proposé au Conseil Municipal, de même que la réhabilitation de l'ancien Multi-Accueil qui pourra devenir la Maison des Associations. Le projet relatif à l'aménagement d'une voie cyclable de Bramboët jusqu'à Kerblayo arrive à son terme également pour un début de travaux au cours de l'année. Et, nous avons engagé une réflexion sur l'aménagement du quartier du Coët Mousset qui a vocation à être urbanisé... Nous sommes au service des Languidiciens afin d'apporter à chacun les services dont il a besoin dans une commune où il fait bon vivre !

Je remercie toutes les forces vives de notre commune, entrepreneurs, agriculteurs, artisans, commerçants, écoles, associations qui contribuent à lui donner une dynamique économique, sociale, culturelle et sportive. Je remercie les pompiers, les gendarmes, toujours là pour protéger nos vies et nos valeurs, toujours là, aux côtés des élus pour la sécurité des Languidiciens.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter à chacun de vous tous nos meilleurs vœux de bonheur, de prospérité dans la joie de vos familles !

Patricia Kerjouan



AU REVOIR ÉTIENNE

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse, qu'au matin du 10 octobre dernier, nous apprenions le décès d'Etienne Le Garrec et, c'est devant une foule recueillie, composée de nombreux représentants des Sapeurs-Pompiers du Morbihan, de ses compagnons Brancardiers d'Arvor qui perdaient l'un de leur plus fidèle compagnon, ainsi que de celles et ceux qui l'avaient côtoyé et apprécié, que furent célébrées ses obsèques, deux jours plus tard.

Avec lui, une figure connue de notre commune disparaissait, tant il est vrai qu'Etienne, tout au long de sa vie, s'était fortement impliqué au service des autres. Engagé dans la vie communale, il l'était par son métier d'abord. En effet, le 1^{er} décembre 1965, il intégra les services municipaux comme conducteur de poids lourds. Au fil des années et des promotions, il gravira les échelons successifs et achèvera sa carrière le 1^{er} décembre 2000 avec le grade de contrôleur.

Parallèlement à sa vie professionnelle, il s'engagera en 1966 dans le corps des sapeurs-pompiers de Languidic, comme sapeur-pompier volontaire. En 1983, il succèdera au lieutenant Bernard Jégo à la tête de la caserne, fonction qu'il occupera pendant 12 ans, jusqu'à son départ à la retraite en 1995, avec le grade de capitaine honoraire.

Dès 1985, il deviendra administrateur de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Morbihan qu'il représentera au niveau régional, mais aussi national dans de nombreuses réunions ou séminaires, ainsi que dans les congrès départementaux, régionaux et nationaux. Prenant en charge la commission sociale de l'Union Départementale, il s'y investira plus particulièrement dans l'œuvre des pupilles orphelins de sapeurs-pompiers, afin qu'une solidarité réelle et efficace s'exerce au profit des familles des collègues disparus.

Plus tard, quand l'heure de la retraite sonnera, il s'engagera avec l'enthousiasme qu'on lui connaissait et l'énergie dont il était capable de déployer, dans l'association des Anciens Sapeurs-Pompiers, organisant, entre autres, à Languidic, l'un de leur congrès annuel, le 6 avril 2008. Avec le Président Guénézan, il mettra en place une cellule de soutien et d'écoute pour venir en aide aux collègues en difficulté, ainsi qu'à leurs familles.

Dans notre commune, Etienne était aussi très actif. Dès sa création, il fut l'un des membres de l'association "Languidic Image et Patrimoine", où il participera à de nombreuses recherches sur l'histoire, le patrimoine et les figures locales de Languidic. Il représentera l'association au "Groupement des Associations d'Histoire Locale du Pays de Lorient".

A la paroisse, il s'impliquera fortement auprès des comités de chapelles. Présent à tous les pardons, il y apportait volontiers sa contribution à leur organisation et à leur réussite.

En sa qualité de chef de corps des Sapeurs-Pompiers, j'ai eu l'occasion de le côtoyer et de l'apprécier. Au travers des fonctions que nous exerçons l'un et l'autre et des moments douloureux vécus ensemble sur des interventions difficiles, je garderai de lui le souvenir d'un ami dévoué, mais aussi d'un homme droit et juste, de caractère et de conviction.

Dans les moments de convivialité, on en a connu aussi, heureusement quelques-uns, j'ai le souvenir de l'avoir entendu chanter cette chanson : "si tous les gars du monde voulaient se donner la main...le bonheur serait pour demain !".

Par son engagement, son exemple et sa détermination, à son niveau et à sa manière, il aura contribué à la réalisation de ce vœu, en répandant autour de lui, un peu plus de solidarité et de fraternité.

Au revoir Etienne et merci pour tout ce que tu as donné !

Maurice Olliéro – Maire honoraire

REMISE DES PRIX

MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Courant novembre, la municipalité a reçu les 15 inscrits au concours des "maisons et jardins fleuris" afin de leur remettre plantes et bons d'achat, pour les remercier de leur participation.

François Le Louër, Maire Adjoint, a rappelé toutes les actions menées par la collectivité pour définir avec les services techniques et particulièrement avec l'équipe des espaces verts dirigée par Evelyne Derouillac, un cadre de vie agréable dans notre commune. D'autres thèmes ont également été abordés comme l'élaboration d'un guide des "Espèces végétales exotiques envahissantes", l'édition d'un dépliant

"Stop aux pesticides" avec conseils pratiques et informations pour ne plus utiliser des désherbants, ainsi qu'un rappel de la réglementation.

Un point a été fait sur l'opération Breizh Bocage sur le bassin versant du Blavet. Par ailleurs, l'assemblée a assisté à la projection du film "Chut...oiseaux en voie de cohabitation", documentaire tourné sur une zone Natura2000 pour présenter notre patrimoine (faune et flore) et les effets bénéfiques des actions entreprises sur ces zones préservées (Petite mer de Gâvres, marais de Pen Mané, etc...).

COLLECTE DE SOUVENIRS

Languidic Images et Patrimoine recueille toujours des documents divers sur le passé de la commune jusqu'aux années 1980 : des photos sur tous les thèmes mais aussi des livrets militaires, des récits de vie, des témoignages écrits ou oraux...

Pour marquer le centenaire de la fin de la guerre 14/18, l'association est toujours à la recherche de souvenirs de cette guerre ; vos "trésors" familiaux (photos, lettres, témoignages, médailles, objets divers...) sont les bienvenus. Tous les documents et objets sont rendus à leur propriétaire à la fin de l'opération.



Contacts :
Jean-Pierre Le Bobiniec (02.97.65.22.28)
Denis Kernén (02.97.65.86.11)
Camille Le Floch (02.97.36.23.57)

1 ENFANT / 1 ARBRE



Pour la 2^{ème} année consécutive, l'opération "1enfant/1arbre" a été organisée par la municipalité. 39 pommiers pour 39 enfants sur les 103 nés en 2015 ont été plantés.

La plantation a été réalisée sur un terrain en continuité de celui planté l'an passé à Kerentestec, près de la Forêt 2000. Le pommier a été à nouveau retenu, mais avec des variétés différentes.

Un diplôme rappelant le nom de l'enfant, la date de plantation, et la variété du pommier a été remis aux parents lors de la réception, qui a suivi, en mairie. Cette opération sera reconduite chaque année.



AIRE DE COVOITURAGE AU ROND-POINT DIT DE RENNES

L'aire de covoiturage située près de la bretelle d'accès à la RN24, direction Rennes, s'est achevée en août 2016. Cette aire comprend :

- un parking VL de 32 places dont 1 place pour les personnes à mobilité réduite (PMR),
- une voie de circulation "Poids Lourds" avec 3 stationnements matérialisés, des potelets pour protéger les espaces verts,
- 3 tables de pique-nique.

Cette aire a été réalisée avec l'aide financière du Conseil Départemental. Il est à noter également la mise en place d'un grillage de sécurité le long de la RN24.

SALLE DE TRÉAURAY : RÉHABILITATION DE "L'ANCIENNE ÉCOLE"

L'ancienne école de Tréauray a été totalement réhabilitée, avec création d'une extension pour sanitaire aux normes PMR.

Cette nouvelle salle, à vocation associative, est disponible depuis le 1^{er} janvier, sur réservation à l'accueil de la mairie.

L'environnement immédiat fera l'objet de divers aménagements en 2017 : aspect paysager, parking en contre bas, cour à bitumer, réflexion pour des aménagements intérieurs et extérieurs de la longère existante et son espace vert.

La construction, à proximité, de 2 maisons à vocation sociale sera effective en 2017 et assurée par Lorient Habitat.



CITÉ GUILLERME : MODIFICATION DES RÈGLES DE CIRCULATION



Les riverains de la rue principale de la cité faisaient état d'une vitesse excessive des véhicules sur cette voie. Aussi, les services communaux ont travaillé sur des propositions d'amélioration, puis présentées en séance publique en mairie. Les aménagements retenus dans cette phase sont :

- l'aménagement des carrefours avec mise en place de "Cédez le Passage",
- le traçage de voies vélos sur les portions possibles pour diminuer la largeur de la rue,
- un réaménagement des places de parking.



RESTAURATION SCOLAIRE : UNE NOUVELLE ORGANISATION

Depuis la rentrée scolaire, les enfants qui sont servis à table bénéficient de la présence d'un agent assis à leur côté, dont le rôle est d'organiser le temps du repas. Moins de bruit, des enfants plus calmes ; tels sont les premiers constats encourageants. Ce dispositif a été mis en place, avec le concours très actif des agents, sous la responsabilité de Véronique Garido, adjointe et de Sébastien Marquet, responsable de la restauration scolaire. Tous et toutes ont pu suivre une formation qualifiante dispensée par le centre national de la fonction publique territoriale.



Les coordinateurs départementaux (à gauche) de passage sur la commune

TÉLÉTHON 2016

6 211,60 € ont été récoltés, grâce à la mobilisation des associations pour l'organisation des différentes activités, à la générosité des Languidiciens, des différents donateurs (meuniers, boulangers, aviculteurs, producteurs de lait...) et au soutien de la municipalité par la mise à disposition du personnel communal.

Cet engagement solidaire de la population va permettre à l'association de poursuivre son combat contre les maladies neuromusculaires et plus généralement contre les maladies rares. Un grand bravo à tous !

AMÉNAGEMENT MINAZEN

Une étude d'aménagement Pont Augan – Minazen a été menée en 2015 en liaison avec le Conseil Régional et le syndicat de la vallée du Blavet. Diverses actions ont été préconisées afin de favoriser le tourisme local et le tourisme de passage. Les actions portant sur le site de Minazen ont été réalisées en 2016. Elles concernent :

- l'agrandissement du parking voitures,
- la réhabilitation des toilettes avec mise en accessibilité PMR,
- la mise en place d'un emplacement pour attacher les chevaux.

Par ailleurs des plantations sur l'île sont prévues au 1^{er} trimestre 2017 par le Conseil Régional. L'escalier d'accès à l'île sera également revu, avec installation d'une rampe.

Quant à la maison éclusière, elle reste en attente de projets à valider par le Conseil Régional. Nos services de la médiathèque ont utilisé ces locaux fin juillet et début août dans le cadre de l'opération "la médiathèque au Blavet". D'autres actions de ce type sont prévues.

SÉJOURS D'ÉTUDIANTS À L'ÉTRANGER

La commune apporte un soutien financier aux étudiants qui doivent suivre un stage à l'étranger, dans le cadre de leur formation. L'aide accordée est fixée à 200 € et est versée sur présentation du titre de transport.

Dossier à retirer à l'accueil de la mairie.

TRAVAUX BREIZH BOCAGE SUR BASSIN VERSANT BLAVET



Parcelle de Mr Connanec surplombant Pont Augan

Le Syndicat de la vallée du Blavet porte depuis 2008 le dispositif Breizh Bocage sur son territoire de 50 communes, un programme volontaire de reconstruction de maillage bocager (talus plantés, billons, etc...). Les aménagements réalisés dans le cadre de ce dispositif s'inscrivent dans une démarche anti-érosive. Actuellement sur Languidic, des contacts avec les exploitants agricoles se poursuivent pour expliquer la démarche, et sur volontariat des actions de talutage sont réalisées. Ainsi, plusieurs talus rentrant dans le cadre de ce dispositif ont été réalisés sur la commune. D'autres travaux sont en cours ou planifiés.
Contact : Caroline Bellec - chargée de mission au Syndicat du Blavet 02 97 51 09 37.

TRAVAUX MILIEUX AQUATIQUES

En lien avec des partenaires techniques et des financeurs, le syndicat mixte de la ria d'Étel pilote le contrat territorial des milieux aquatiques. A ce titre plusieurs interventions ont eu lieu sur Languidic, dans le but d'assurer la continuité sédimentaire et piscicole. C'est ainsi que des travaux ont été réalisés sur la "Divine" à Pont Kerran pour rechargement avec granulats au niveau des buses sous la départementale.

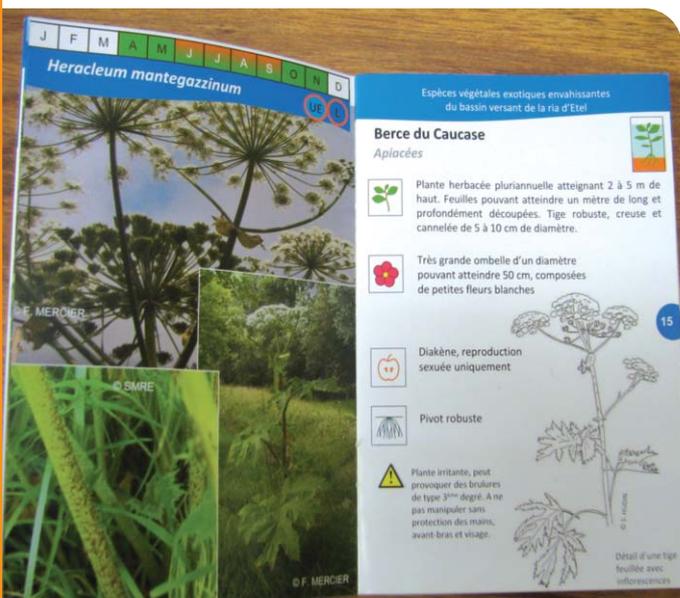
Ces travaux ont eu pour résultat de supprimer la chute d'eau existante et ainsi favoriser le franchissement des poissons et le transit des sédiments. La réception de ces travaux réalisés par l'entreprise Paulic de Baud a eu lieu le 10 novembre sur le site. Il est à noter que ces actions s'inscrivent dans un programme de travaux sur 5 ans (2015 à 2019) sur le bassin versant de la ria d'Étel.



ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Le syndicat mixte de la ria d'Étel a réalisé en 2016 un inventaire des plantes exotiques envahissantes sur le bassin versant de la ria. Ce guide est destiné à faciliter l'identification des principales plantes exotiques envahissantes aquatiques et de berges. Il se veut simple d'utilisation, compréhensible par tous et donne les principales caractéristiques des espèces.

Chaque espèce y est traitée sur 2 pages (photographie et description schématique pour faciliter l'identification). Pour certaines plantes, le recours à un guide plus technique s'avère toutefois nécessaire. Ce livret se concentre sur 12 espèces ou groupe d'espèces considérées comme prioritaires sur le bassin versant. Il n'est donc pas exhaustif. Disponible en mairie.



JOURNÉE CITOYENNE

Fort du succès de la journée citoyenne de 2016, et à la demande ressentie des participants, une nouvelle journée d'actions citoyenne est planifiée le samedi 27 mai 2017. Des précisions vous seront communiquées ultérieurement.



A LANGUIDIC, LA DÉMOCRATIE S'APPREND TÔT !

Le conseil des enfants a été installé le 8 décembre dernier par Madame le Maire, Véronique Garido, Loïc Le Picard (adjoints) et Sébastien Le Goff, responsable du service jeunesse.

Il y a un peu plus de cinq ans, la commune a créé le Conseil Municipal des Enfants afin de leur permettre un apprentissage de la citoyenneté et la gestion autonome de projets. Issus des trois écoles de la commune, 18 conseillers enfants des classes de CM1 et CM2 sont élus par leurs camarades.

Mise en place de la collecte de bouchons dans les écoles, réalisation d'un livret autour de la sécurité du piéton et du cycliste et plus récemment, recherche du nom de la maison de l'Enfance... Voici les projets qui ont été menés ces dernières années par les enfants.

LE NOUVEAU CONSEIL

- Ecole Jules Verne : *Servane Théhin rejoint Lilou Sabatier*
- Ecole Georges Brassens : *Sohan Cadoret, Maxime Cailly, Sasha Jeamourra et Alyssa Marette rejoignent Pierre Conan, Lilya Lestin et Lucas Le Pogam.*
- Ecole Notre Dame des Fleurs : *Pauline Amail, Ilan Geolier, Lilou Kestler, Raphaël Masson et Mathis Simon rejoignent Loue Goudemand, Louis Justom, Ulysse Pauvers et Kolian Dhomme-Tessier.*

REMISE EN ÉTAT DU LAVOIR DE KERHERN LIVEN : QUAND LES RETRAITÉS S'Y METTENT !

C'est là que la notion de bénévolat prend tout son sens. En effet, deux retraités, Henri Rabin et Jean-Louis Foubert, afin d'apporter un plus à leur quotidien ont envisagé de restaurer l'ancien lavoir de Kerhern Liven, abandonné depuis quelques décennies par les riverains.

Sensibles aux valeurs du passé, nos deux retraités se sont mis à l'œuvre, ne ménageant pas leurs efforts, pour aujourd'hui satisfaire le regard du visiteur. D'un trou d'eau d'où n'apparaisaient que quelques fondations disparates, ils ont réalisé un bel ouvrage dans un cadre enchanteur.



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le centre communal d'action sociale de Languidic attribue chaque année une bourse au permis de conduire. Cinq dossiers sont financés à ce titre aux conditions suivantes :

- être âgé de 17 à 25 ans,
- sous condition de ressources financières,
- domicilié depuis au moins 2 ans à Languidic,
- ne pas déjà être engagé dans une formation au permis de conduire

En contrepartie de l'aide financière, le candidat s'engage à donner 70 heures de son temps pour une tâche d'intérêt général dans une association de son choix.

Renseignements :
CCAS de Languidic.



MULTI ACCUEIL "TY LOUSTICS" : PROROGATION DU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

L'exploitation et la gestion du multi-accueil "Ty Loustics" a été confiée à l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Morbihan (PEP 56) sous la forme d'un contrat d'affermage. Le contrat de délégation a été conclu pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 décembre 2016. Des désordres importants ont affecté l'immeuble abritant le multi-accueil, obligeant son déménagement dans un local aménagé Route d'Hennebont.

Lors de sa séance du 27 juin 2016, le Conseil Municipal a donc décidé de suivre les préconisations

de l'expert désigné par le Tribunal Administratif de Rennes et de construire un nouvel équipement sur un terrain existant situé à proximité du multi-accueil. Une mission de maîtrise d'œuvre a ainsi été confiée au cabinet LBL de Pontivy. Le programme de ce nouvel équipement n'étant pas encore finalisé.

Afin de maintenir ce service qui bénéficie à de nombreuses familles, le contrat d'affermage en cours a aussi été prorogé pour une durée d'une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2017.

Après négociation avec le délégataire, la subvention pour compensation des contraintes de service public est portée de 56 000 € à 58 500 € pour l'année 2017, soit une augmentation de 4,5 %.

ACTIVITÉS ECONOMIQUES : ACQUISITION D'UN TERRAIN AU LIEU-DIT QUÉNÉCAL

Une démarche a été engagée pour l'acquisition d'un terrain situé au lieu-dit Quénécal, en extension de la Zone d'Activités de Lanveur. Ce bien, cadastré section WV n°205, d'une superficie de 18 817 m² est idéalement situé en façade nord de la RN 24. Après concertation avec Madame Suzanne Boedec, propriétaire du bien et avec Monsieur Patrice Guégan, exploitant des terres, il est proposé la transaction suivante :

- Monsieur Guégan se porte acquéreur de la partie du terrain classée en zone agricole, soit environ 4 536 m²,
- La commune de Languidic se porte acquéreur du restant de la parcelle classée en zone Ui (industrielle), soit environ 14 281 m² pour un prix net vendeur de 67 750 €.
- l'indemnité pour perte d'exploitation s'élève à 20 068 €.

AMÉNAGEMENT D'UNE LIAISON DOUCE À PONT ER PACHE : CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Une pré-étude a été engagée pour l'aménagement d'une liaison douce piétons/cycles au hameau de Pont er Pache, dans le prolongement de la liaison réalisée entre le secteur du Marégo et le hameau de Bramboët à l'ouest du centre bourg. Ce projet est inscrit au schéma directeur cyclable d'agglomération et s'intègre sur le plan communal dans l'opération d'aménagement de la liaison douce reliant le quartier de Kerpotence en Hennebont au Bourg puis du Bourg au village de Kergonan.

Le coût du programme "Pont er Pache" est estimé à 340 000 € HT (honoraires et frais divers inclus). Le cabinet ARCET de Caudan a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet sur la base d'une rémunération de 14 422,50 € HT.

Ce projet peut bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental du Morbihan et de Lorient Agglomération.

RAPPEL :

Trois lots sont mis en vente à Kercadic au prix de 95 euros TTC (498 m², 565 m² et 575 m²).
Renseignements en mairie.



PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE DAME DES FLEURS

Sur la base du coût annuel de fonctionnement d'un élève de l'enseignement public, la participation communale aux frais de fonctionnement de l'école Notre Dame des Fleurs a été fixée à : 1 086 € pour un enfant de classe maternelle et à 396 € pour un enfant de classe primaire.

INSTALLATION D'UN ÉQUIPEMENT DE TÉLÉPHONIE MOBILE : CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ ORANGE

Lorient Agglomération a pris la décision de procéder à la dénonciation de la convention d'occupation des équipements de téléphonie mobile, implantés sur le château d'eau de Lanveur. Afin de maintenir la couverture de téléphonie mobile sur le territoire de la commune, la société ORANGE va implanter un nouvel équipement technique rue des Ateliers, à proximité des Ateliers Municipaux.

Le terrain nécessaire à l'implantation de l'équipement, est mis à disposition de la société ORANGE, sur la base d'un loyer annuel de 3 500 €. La convention est conclue pour une durée de 12 ans.

REFUS D'UN LEGS GREVÉ DE CONDITIONS OU DE CHARGES

Madame Léa Ollier, veuve de Monsieur Lucien Naizain a laissé un testament, aux termes duquel elle déclare léguer à la commune de Languidic, suivant l'extrait littéralement repris "tous les biens fonciers m'appartenant, ainsi que ceux restant de la succession de mon mari pour l'Aménagement des Bâtiments de Dézinio au service des Handicapés".

Le legs comprend principalement :

- deux bâtiments à usage d'habitation sur un terrain de 2 694m²,
- plusieurs parcelles de terres agricoles pour une superficie totale de 19ha46a50ca.

Après visite des lieux, l'aménagement des deux bâtiments de Dézinio pour les personnes handicapés n'est pas envisageable financièrement et techniquement et n'est pas souhaitable compte tenu de l'éloignement des biens du centre bourg.

Aussi, considérant qu'en mémoire de la défunte le testament ainsi rédigé doit être scrupuleusement respecté, que la commune ne peut raisonnablement accepter les conditions ou charges imposées par le testament de la défunte, que la révision des conditions ou charges ne peut se faire qu'à deux conditions prévues par le code civil et qu'aucune de ces conditions n'est remplie, le Conseil Municipal a donc décidé de renoncer au legs.

DÉLÉGATION DE LA GESTION DU CAMPING DE PONT AUGAN

La commune est propriétaire-exploitant d'un camping municipal au lieu-dit Pont Augan sur la commune de Baud.

Il est envisagé de recourir à une gestion déléguée afin de faire appel à un professionnel du tourisme. Préalablement à l'engagement d'une telle procédure, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le principe de délégation de ce service, au vu d'un rapport. La durée de la délégation de service a été fixée à 54 mois à compter du 1^{er} juillet 2017. Une procédure a été lancée pour la recherche d'un délégataire.

CIMETIÈRE : NOUVEAU TARIF

Le site cinéraire destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à crémation comprend un espace aménagé pour leur dispersion et doté d'un équipement mentionnant l'identité des défunts, ainsi qu'un columbarium ou des espaces concédés pour l'inhumation des urnes. Dans le but d'harmoniser la forme et la présentation des plaques mentionnant l'identité des défunts, la commune prend à sa charge la confection de ces plaques, moyennant une participation des familles fixée à 135 €.



LA MAISON DE L'ENFANCE :

LA GENÈSE DU PROJET

Une réflexion a été lancée par la Municipalité, en lien étroit avec les services, sur les conditions d'accueil des enfants et des jeunes enfants sur le territoire communal.

La commune dispose de nombreux services ouverts aux familles, dans des locaux adaptés. Cependant, prenant en compte l'évolution des modes de vie et d'accueil des enfants, la Municipalité a souhaité améliorer ces conditions d'accueil et plus particulièrement pour les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

En effet, depuis la prise de compétence de ce service par la commune, l'ALSH fonctionne dans les locaux de l'école Georges Brassens. Or, force est de constater que l'école n'est pas toujours adaptée aux activités de l'ALSH, des difficultés bien compréhensibles de cohabitation entre les enseignants et les animateurs existent à la périphérie des débuts et fins de vacances scolaires, sans

compter les mercredis : emménagements et déménagements devenaient pénalisant pour le fonctionnement du service Enfance - Jeunesse, d'autant que la fréquentation de l'ALSH est en augmentation régulière.

La construction d'une structure pérenne permettant d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions s'est avérée nécessaire.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Les rythmes de l'enfant reposent sur la prise en compte de trois principes : l'unité de temps, l'unité de lieu et la communication entre les occupants du lieu. Sur la bases de ces principes, les objectifs ont ainsi été retenus : créer un lieu respectant le rythme de vie de l'enfant, favorisant son épanouissement ; créer un lieu ressource pour les éducateurs de l'enfance et pour les familles. L'équipement a été considéré comme un outil de mise en place des valeurs défendues dans le projet éducatif communal.



A OUVERT SES PORTES LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2016
POUR LE PLUS GRAND BONHEUR DES ENFANTS !

LE CHOIX DU SITE

Après étude, le terrain communal situé entre la rue saint Aubin et la rue Anne de Bretagne, l'ancien "jardin du presbytère" a été retenu comme lieu d'implantation de la structure. Le caractère central et accessible de ce terrain (proximité des écoles, du restaurant scolaire, des équipements sportifs) facilite en effet les déplacements des enfants et notamment des plus jeunes.

LE PROGRAMME

Les enfants sont répartis par tranches d'âges. Chaque tranche d'âge a sa propre spécificité, l'évaluation des besoins en salles a ainsi été définie en fonction de ce critère.

Puis, dans un souci d'optimisation des espaces, le projet a intégré le Relais Assistantes Maternelles et le Lieu d'Accueil Enfants Parents. Ce regroupement d'activités dans un espace commun a généré une économie réelle en terme d'investissement et permet de réduire les coûts de fonctionnement.

Enfin, compte tenu du caractère évolutif de la structure, le choix s'est porté sur un bâtiment modulaire, répondant aux normes environnementales. La surface du bâtiment avoisine les 540 m² sur un terrain de plus de 2 000 m².

Suite à un concours organisé par le Conseil Municipal des Enfants dans chaque école, les enfants ont proposé des noms pour la Maison de l'Enfance, les locaux et aussi les espaces de jeux extérieurs. "Au Jardin des Enfants" est le nom retenu. Les salles "Petit à Petit", "Les P'tites Pousses", "La Jolie Ronde", "Les Robinsons", "Les Aventuriers", "1,2,3...A vos Jeux", "C'est la Récré" et "1,2,3...Soleil" seront des espaces où les enfants s'épanouiront.

LE COÛT DU BÂTIMENT

L'ensemble de la structure, espaces extérieurs compris s'est élevé à 850 000 € HT. Il a été financé par plusieurs subventions : Etat (211 500 €), CAF (en cours) et Conseil Départemental du Morbihan (82 800 €)





LANGUIDIC SOLIDARITÉ A 30 ANS

HISTORIQUE

En janvier 1987, à l'appel de la municipalité, une dizaine de bénévoles se mobilisent et créent l'Association Languidic Solidarité pour aider les plus démunis de la commune. Le bureau se compose de Rose Le Mancq, présidente, Monique Guinel, trésorière et Odile Dimeet, secrétaire. Languidic a été l'une des premières communes du Morbihan à adhérer à la Banque Alimentaire.

Fin 2009, Rose et Marie mettent fin à 22 ans de bénévolat. Maryvonne Kervarrec, bénévole depuis 1995, prend alors la présidence avec Michel Conan, trésorier et Roz Jefferies, secrétaire, entourés de plusieurs bénévoles.

L'association était, à l'origine, installée près de la Chapelle des Fleurs puis dans la Maison Guillaume près de la mairie. Grâce au legs d'Eugénie Avry, la Mairie achète et rénove le garage Le Rouzic, rue du Colloter et en 2006 propose d'y installer l'association, selon le souhait de la donatrice de destiner son legs à la Solidarité.



PROVENANCE DES FONDS ET FONCTIONNEMENT

Le ravitaillement des denrées se fait à la Banque Alimentaire de Vannes qui proviennent de l'industrie agroalimentaire, de la grande distribution, de l'Europe. Une collecte annuelle aux portes d'Intermarché et de Proxi à Languidic complètement cet approvisionnement.

Plusieurs particuliers et commerçants locaux offrent des dons en nature à l'association :

- les frères Tanguy de Pluméliau récoltent et offrent des pommes de terre. Ils ont pris la relève de René Conan qui pendant plusieurs années a fourni l'association en pommes de terre et légumes divers,
- plusieurs Languidiciens retraités offrent des légumes et des fruits,
- la boulangerie Tricot remet chaque mardi soir à l'association son surplus en pains, viennoiseries et pâtisseries,
- la société Socalys offre 80 poulets à Noël,
- le magasin Proxi remet ponctuellement quelques denrées.

Par ailleurs, l'association enregistre également des dons financiers provenant du bénéfice des concerts de l'École municipale de musique (été et Noël), de l'opération "Pain-Pomme" de la Paroisse, du Club de l'amitié, du Lions Club d'Hennebont et de particuliers Languidiciens. Ces dons permettent l'achat de petits pots pour bébé, de couches, d'épicerie, non fournis par la Banque Alimentaire, ainsi que divers matériels nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

Outre l'aide alimentaire, Languidic Solidarité collecte également des vêtements (hommes, femmes et enfants), du linge de maison (couvertures, couettes, draps, nappes), de la vaisselle, du petit électroménager en état de fonctionnement, des petits meubles non encombrants, des jouets et des livres...

IMPLICATION DU CCAS ET DE LA MAIRIE

A Languidic, dans un premier temps, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) constitue le dossier d'aide alimentaire, remet la carte d'ayant droit et dirige les personnes vers l'association.

De plus, le CCAS gère le partenariat administratif avec la Banque Alimentaire 56 en complétant sur logiciel les différents indicateurs (commande, consommation, nombre de bénéficiaires, composition des foyers, etc...) et finance les produits livrés, au tarif de 0,19 € le kg.

Par ailleurs, la mairie met à disposition de l'association un camion et un chauffeur deux mardis par mois pour assurer le ravitaillement à la Banque Alimentaire à Vannes.

RÔLE DES BÉNÉVOLES

- Le mardi en fin de matinée, les bénévoles déchargent au local les conteneurs, trient, rangent la marchandise, tout en garantissant la sécurité et l'hygiène alimentaire.
- Chaque mercredi matin, la distribution est assurée avec sourire et dynamisme. Selon le nombre de personnes composant le foyer, les bénévoles s'activent à préparer les colis composés de denrées fraîches, surgelées et de conserves.
- Chaque semaine, les bénévoles suivent la gestion des stocks pour la commande en lien avec le CCAS.
- Le dernier week-end de novembre, les bénévoles se mobilisent pour la collecte annuelle.

Toutes ces missions nécessitent du temps et de la disponibilité.

QUELQUES CHIFFRES

- Bénévoles : **15.**
- Nombre de bénéficiaires : **40 à 50** familles reçues chaque semaine.
- En 2015, 95 foyers aidés, soit près de **250 personnes.**
- Tonnage annuel livré de la Banque Alimentaire : **22,5 tonnes.**
- Tonnage collecté à Languidic en 2015 : **1,4 tonne.**

Grâce à la générosité, à la mobilisation des bénévoles de "Languidic Solidarité" et au soutien de la municipalité et du CCAS, la solidarité à Languidic n'est pas un vain mot.

ADRESSE ET HORAIRES D'OUVERTURE

Chaque mercredi, Languidic Solidarité ouvre ses portes de 9h à 11h
18 rue du Colloter

Tél : 02 97 65 81 08

Devise de la Banque Alimentaire :
"Ensemble, aidons l'Homme à se restaurer".

www.banquealimentaire.org



LE CONCERT SPECTACLE AU PROFIT DU TÉLÉTHON A REMPORTÉ UN VIF SUCCÈS !



Le samedi 03 décembre dernier, l'école municipale de musique de Languidic et la section "Arts et Mouvements" de la Stiren ont rassemblé leurs talents dans un bel élan de solidarité. Les élèves des deux structures se sont succédés sur scène, pour le plus grand plaisir d'un public venu en grand nombre. Cette belle expérience partagée donne aux enseignants l'envie de continuer à élaborer un travail commun !



FESTIVAL D'ARTS "DANS NOS VILLAGES"

Pour fêter la cinquième édition du festival "Dans Nos Villages", la municipalité de Languidic a choisi le village de Penhoët comme hôte des festivités artistiques. Lors de la précédente édition qui s'était déroulée à Saint-Jean, ce sont plus de 600 artistes qui avaient répondu présents à l'appel et qui avaient attiré environ 7 000 personnes sur une journée. Pour ce nouveau rendez-vous qui se déroulera le dimanche 04 juin 2017, les organisateurs réservent quelques belles surprises, notamment avec la venue d'artistes musiciens de grande renommée...

Il est dès à présent possible pour les artistes (musiciens, auteurs, danseurs, acteurs, peintres, circassiens...) de s'inscrire. Le festival recherche également des bénévoles. Si vous souhaitez venir participer dans la bonne humeur à l'organisation de cette belle manifestation, contactez le festival !

Mail : dansnosvillages@gmail.com

CONCERT "GARCES Ô GORILLES"

(HOMMAGE À BRASSENS).

Dimanche 15 Janvier 2017 à 17h
à l'auditorium Martine Millet,
Espace des Médias et des Arts.

Pour tout public, gratuit.



L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE LANGUIDIC COORDONNE UNE RÉSIDENCE D'ARTISTE !



L'artiste lorientaise "Mademoiselle De", auteure, photographe et metteuse en espace, a été désignée en tant qu'artiste en résidence pour cette année 2016/2017. Elle était en résidence de création avec le danseur Richard Guillemet, du 14 au 20 Novembre dernier, et la création a séduit un public très nombreux. Cette résidence a fait l'objet d'une rencontre avec 140 enfants des écoles primaires de Languidic et avec une classe de 6ème du collège Saint-Aubin de Languidic, dans le cadre des cours de français dispensés par Madame Papin. Cette dernière classe travaillera pendant plusieurs mois avec Mademoiselle De dans le but d'aborder la création littéraire et artistique.



CONCERT DE MUSIQUE "DAÑS ER JEKO"

Nouveau groupe de la scène bretonne composé de quatre musiciens, Jañlug er Mouel au chant, Tibo Niobé à la guitare, Gwylan Meneghin à la basse et Marcelo Costa aux percussions, Dañs er Jeko propose un répertoire original où les musiques d'Afrique, du Brésil et de Cuba enveloppent les textes en langue bretonne, la

guitare électrique apportant de vibrantes sonorités rock dans ce métissage musical.

Leur premier album, Heol Gor, chaleureusement salué par la critique, fait partie des lauréats des Priziu 2016 (2^{ème} prix dans la catégorie "Disque chanté en breton").

Le concert de Dañs er Jeko est organisé dans le cadre de Son d'ici dont le but est de promouvoir les musiciens du Pays de Lorient.

Samedi 18 mars 2017 à 20h30 à l'auditorium Martine Millet – Espace des Médias et des Arts. Entrée gratuite, dans la limite des places disponibles.

UN "RÉSEAU D'ÉCHANGES RÉCIPROQUES DES SAVOIRS" À LA MÉDIATHÈQUE



En adhérant au mouvement national FORESCO, la médiathèque souhaite permettre aux habitants de se retrouver dans un "Réseau d'Échanges Réciproques des Savoirs" (RERS). Le RERS est un système d'échanges de savoirs et savoir-faire non monétaire entre habitants et sans hiérarchie dans les savoirs (www.rers-asso.org).

Les RERS ont été lancés par Claire Heber-Suffrin dans les années 1970 et comptent plus de 200 relais en France dans des écoles, des centres socio-culturels, des maisons de quartier, des entreprises. Le RERS de Languidic devient le premier en Morbihan et le premier implanté dans une médiathèque.

Rejoindre le RERS, c'est rencontrer de nouvelles personnes et s'enrichir mutuellement. En fonction de ses souhaits et de ses disponibilités, chacun peut acquérir, développer, perfectionner, expérimenter des compétences dans des domaines variés (activités artistiques et/ou culturelles, langues, informatique, activités manuelles, santé et bien-être, cuisine...).

C'est un réseau ouvert et basé sur la réciprocité dans la communauté : Pierre apprend la cuisine à Martine qui apprend l'anglais à Monique qui apprend l'informatique à Jean... La formation réciproque se fonde sur un principe d'égalité : chacun est à la fois celui qui sait et celui qui ne sait pas ; celui qui offre et celui qui reçoit.

Les RERS sont ouverts à tous, quels que soient l'âge, le sexe, l'origine ou le parcours personnel. Les échanges peuvent se faire entre vous directement ou à la médiathèque, une petite salle est mise à disposition pour des réunions à plusieurs, des documents sur vos domaines de prédilection peuvent être empruntés. Les annonces des offreurs et des demandeurs seront diffusées sur une plateforme en ligne www.steeple.fr/mediatheque-languidic ou sur place, à la médiathèque.

La participation au RERS nécessite l'adhésion à la médiathèque qui est gratuite pour les habitants.

Renseignement à la médiathèque ou au 02.97.65.19.18.

FÊTE DE LA MUSIQUE : INSCRIPTION POSSIBLE DÈS À PRÉSENT

La fête de la musique aura lieu le mercredi 21 Juin à Languidic. Les musiciens morbihannais souhaitant y participer peuvent dès à présent s'inscrire en contactant l'école municipale de musique de Languidic au **02.97.65.84.43**.

DU NOUVEAU AU COMITÉ ÉQUESTRE DE LANGUIDIC

Les concours de saut d'obstacles ont repris en novembre sur la carrière nouvellement aménagée par le comité équestre, sur le terrain hippique de Lanveur. Des travaux d'agrandissement, de mise à niveau, de remplacement du sable et des rambardes de protection ont été réalisés par l'association locale pour un montant de 20 000 €. La Municipalité a également participé pour les aménagements extérieurs principalement pour l'accessibilité des véhicules et des spectateurs.

Le comité organise 4 concours dans l'année : janvier, février, octobre et novembre. Ces concours peuvent réunir jusqu'à 200 cavaliers amateurs sur une seule journée. Ceux-ci ont déjà apprécié les travaux réalisés.

Contact : Marcel Le Beller - mlebeller@aol.com

NOS JEUNES LANGUIDICIENS...

FANNY LE HUITOUZE

Fanny Le Huitouze a commencé le vélo à 17 ans au Vélo Club de Languidic. Progressant à chaque saison, elle intègre l'équipe de Bretagne Féminine la "Breizh Ladies" en 2015 après avoir gagné le challenge de Bretagne féminin sur route en 2014. Avec son équipe, qui réunit les meilleures cyclistes féminines de Bretagne, elle participe aux épreuves de coupes de France et à des courses internationales. En 2016, elle a ainsi participé au grand prix de Plumelec, au tour de Bretagne international et au Tour d'Irlande. Elle a également gagné le challenge des pays de la Loire en s'imposant

à la Séguinière et à Mûrs-Erigné. Pratiquant également la piste, Fanny a participé aux championnats de France sur piste sous les couleurs de la Bretagne. Pour cette première participation, elle finit deuxième de la poursuite par équipe derrière l'équipe professionnelle "Vienne-Futuroscope". Une saison, clôturée de la plus belle des façons, qui laisse place à de belles ambitions pour la saison 2017. Toujours membre de l'équipe Breizh Ladies pour la saison 2017, elle espère briller et faire briller son équipe au niveau national. Après avoir signé à Vannes pendant 2 ans, Fanny revient pour la saison 2017 au Vélo Club de Languidic.



ERWANN GUENNEUGUES

Je m'appelle Erwann Guenneugues, j'ai 17 ans et suis cycliste. J'entame maintenant ma 10^{ème} saison de vélo au sein de l'UC Alréenne et j'ai commencé en Pupille 1. Mes débuts dans la pratique du cyclisme ont commencé au Vélo Club de Languidic et ont été marqués par mes podiums tout au long de mes années de pupilles puis par ma première victoire en Benjamin 1. Je suis passé à l'UC Auray en benjamin 2, saison ou je me suis qualifié au championnat de France. La première année Minime fut une catégorie difficile mais vite effacée par ma saison de minime 2 qui fut plutôt bonne. Cadet a été à l'image de Minime mais un niveau

au-dessus où j'ai su me classer sur des nationales comme une 2^{ème} place à la Coupe de France et une 2^{ème} place à une manche du trophée Madiot, j'ai de plus été au championnat de France.

Junior 1 est à ce jour ma plus belle saison, victoire au Trophée Mosaïque (trophée qui récompense le coureur breton le plus régulier), j'ai aussi fait des podiums et de belles places sur des nationales et une 11^{ème} place au championnat de France. Je me place finalement 25^{ème} coureur Français et 5^{ème} Junior 1 au bilan de la saison. Pour la saison 2017, je ferai partie du club Bretagne juniors. Mes objectifs pour Junior 2 sont sans aucun doute l'équipe de France.



DEMANDES DE SUBVENTIONS

Les dossiers de demande de subvention de fonctionnement et projet seront disponibles en téléchargement sur le site internet de la commune (www.languidic.fr) ou à l'accueil de la mairie dès le 9 Janvier 2017.

Les dossiers complets devront être déposés en mairie avant le 3 mars 2017.

PROTECTION D'UNE ZONE ENDÉMIQUE : LE MAKAY !

Depuis décembre 2015, je me suis lancée dans ce magnifique projet qu'est le challenge Makay ! Le Challenge Makay est destiné aux étudiants par l'association NaturEvolution et soutenue par Projets Plus Actions.

MAIS QU'EST-CE LE MAKAY ?

C'est un massif montagneux, une zone endémique, le dernier éden à Madagascar. Cette zone est encore préservée de l'homme et de ses actions, en effet il la considère comme maudite, dangereuse. Situé au sud-ouest de l'île avec ses canyons et sa forêt tropicale on y retrouve de nombreuses espèces animales et végétales, uniques, et à découvrir, ainsi que quelques villages locaux aux abords du Makay.

De nombreux projets de conservations sont organisés sur place, des recherches scientifiques afin de développer un système d'identification des lémuriers, des trails, mais principalement la protection de la faune et la flore, etc... Des actions sont également faites dans les villages locaux, tel que la construction d'écoles, de pépinières, leur apprendre à trier leurs déchets, à être plus éco-responsable.

Je suis de Languidic, et étudiante en master 1 de biologie-santé à l'université de Brest, je souhaite devenir par la suite enseignant-chercheur en génétique, de plus je me sens concernée par la

protection de l'environnement, je suis passionnée par les animaux, c'est pourquoi ce projet me tient très à cœur ; il est encore temps d'agir pour un monde meilleur ! C'est une expérience exceptionnelle à ne pas rater, un rêve qui peut devenir réalité !

Mais afin d'y parvenir, il est nécessaire de **récolter 2 500 €**, je partirai donc 3 semaines au mois d'août 2017 avec l'association pour réaliser ces actions de conservations. La répartition des dons est la suivante :

- **1 200 € soit 45%** de la somme collectée, couvrent les frais de voyage (sauf le transport aérien),
- **400 € soit 15%** de la somme collectée, rémunèrent Projets Plus Actions pour la gestion administrative et comptable du Challenge ainsi que pour l'accompagnement des collectes tout au long de l'année,
- **1000 € soit 40%**, permettent de financer les actions de conservation de Naturevolution dans le Makay (c'est bien là l'objectif premier du Challenge).

Donc si vous souhaitez m'aider dans ce projet et soutenir l'association, soyez les bienvenus, toute aide est précieuse ! Vous pouvez donc faire un petit don sur ma page www.helloasso.com/utilisateurs/lenabec-anais-0/collectes/protection-d-une-zone-endemique-le-makay ou en tapant sur internet "Anais Le Nabec Makay".

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations :

lenabec.anais@gmail.com ou
06 10 99 79 24.

Et afin d'en découvrir plus sur l'association :

www.naturevolution.org

Pour me suivre au plus près pendant l'expédition et pendant tout le projet, voilà mon site internet :

makayanaislenabec.blogspot.fr

Et ma page Facebook :
www.facebook.com/anaislenabecmakay

Un grand MERCI à tous ceux qui me soutiennent !

Anais Le Nabec





Les LANG'ducteurs est une association créée par des consommateurs et des producteurs ayant pour but de valoriser les agriculteurs producteurs de Languidic en mettant en avant leurs produits et leur savoir-faire.

PRODUCTEURS/TRANSFORMATEURS :

Tous les producteurs et transformateurs suivants proposent d'ores et déjà de la vente directe, vous pouvez les contacter directement. Plus d'informations sur www.langducteurs.com

David LE RUYET	Pâtes	02 97 59 97 82 - 06 71 86 66 97 patesleruyet@gmail.com - www.le-ruyet.com - vente au magasin (zone de Lanveur) le vendredi de 14h à 18h30
L'arche de Noé (Nathalie et Gwenaël NOË)	Fromage blanc – yaourts – fromages au lait de chèvre (buche, tomme, frais au poivre, frais à la figue, frais à la feuille de châtaigner)	02 97 65 23 48 – vente sur le marché de Languidic le vendredi matin et auprès de l'AMAP de Languidic
La ferme bio du Manéo (Christophe et Michaël BRET)	Viande de bœuf (côtes, filets, onglet, pot-au-feu, steaks, bourg, rôti, rougaille, saucisses, merguez), de veau, en blonde d'aquitaine BIO (colis de différents poids)	02 97 32 94 13 – earldumaneo@orange.fr
La ferme de Bonobio (Sylvain TALHOUARN)	Légumes BIO et fruits BIO de saison (melons, fraises et framboises, kiwi, prunes, pommes, prunes poivrons, courges, artichauts, tomates, tomates cerise, concombres, salades, carottes, courgettes, pommes de terres, radis, navets, choux verts, rouge, brocoli, bruxelles ...), plantes aromatiques BIO et miel	06 98 98 80 77 – vente au magasin de la ferme de Keryvon du mardi au samedi (matin), paniers sur commande auprès de Div Yezh, Ecole Publique Georges Brassens
La ferme de Kerfloch (Émilie EVAÏN et Christophe GUÉHENNEC)	Viande de bœuf (côtes, filets, onglet, pot-au-feu, steaks, rôti...) de Montbéliard (colis de différents poids)	02 97 65 82 48 - www.ferme-kerfloch.com
La ferme de Keryvon (Sandrine et Patrice GUÉGUAN)	Poulets élevés en plein air, pintades, découpes de canard gras (magrets, aiguillettes, cuisses confites), produits transformés de canard et de poulet (foie gras mi-cuit, confits, rillettes, pâté, plats cuisinés)	02 97 65 28 52 – www.lafermedekeryvon.com - vente à leur magasin toute l'année du mardi au samedi de 9h à 13h
La ferme des Hêtres (Marie-France et Bernard CONAN)	Viande de bœuf (côtes, filets, onglet, pot-au-feu, steaks, rôti...) et de génisse (par colis de différents poids)	02 97 65 89 37 (Marché de producteurs locaux le dimanche 12 Mars 2017 à Kerlo Le Crom – 56440 LANGUIDIC)
La ferme du forestier (Samuel Jéhanno)	Viande de buffle et de vaches Galloway (colis de différents poids), sève de bouleau, vinaigres, sureau (gelée, coulis ou sirop), bois de chauffage	06 43 80 12 87 – www.lafermeduforestier.fr
La fromagerie d'Eugénie (Sylvie et Yann GÉHENNEC)	Fromage (camembert, tommes pour raclette, tommettes aux orties, avel mat, p'tit marcel), beurre, Faisselle	02 97 65 17 70 – 06 09 92 79 87 – vente sur place de 17h30 à 19h du lundi au vendredi (sauf le mercredi), et de 9h à 12h le samedi - En magasin de producteur : Verger de Baud, Ferme de Keryvon et Proxi de Languidic.
La maison de l'andouille (Eric TERMET)	Andouilles, saucisses, merguez, saucissons...	02 97 65 14 95 – 06 79 50 03 28
La p'tite ferme (Denis TRÉHIN)	Viande de porc élevé sur paille sans antibiotiques (jambon, pâtés, saucisses, merguez...)	02 97 65 23 11 - 06 81 46 13 66 – vente au magasin de la ferme de Keryvon du mardi au samedi (matin), toute la semaine au Verger de Baud
Les Jardins de Kerhan (Valérie HERCOUËT)	Tous les produits sont BIO ; Au printemps Plantes de tomates, courgettes, poivrons, piments, courges et aromatiques ; en été Tomates, poivrons, piments, petits fruits (Fraises, Framboises, Myrtilles), toute l'année confiture (fraises, fraises/cassis, fraises/basilic citron, mûres, groseilles, fruits rouges)	06 75 05 46 36 – jardins.kerhan@orange.fr - vente à l'AMAP de Languidic, sur le marché d'Hennebont le jeudi matin et en Avril et Mai vente sur place du lundi au vendredi de 17h à 19h
Les Vergers du Roch (Sylvaine LE CARRER – bientôt Dylann)	Pommes, poires, fraises	02 97 32 95 65 – sylvaine.le-carrer@orange.fr - vente directe au magasin du lieu de production à Kermarhic du mercredi au samedi de 14h à 18h
Jean-Paul Guéganno	Miel	06 27 86 48 48

Et d'autres producteurs à venir, ainsi que les boulangeries de Languidic.

Projets à venir des LANG'ducteurs : visites guidées chez les producteurs, organisation d'un fest-deiz pour financer une partie du projet de drive fermier (à ce jour, 50% du budget déjà récolté), réaménagement du Proxi de Languidic dans le cadre d'une mise en valeur des produits de Languidic, création d'une plaquette de présentation des producteurs...

Contact : langducteurs@gmail.com

Site internet : www.langducteurs.com

ECOLE DE CONDUITE MORBIHANNAISE (ECM)

Passez votre permis en accéléré ou bien profitez du permis à 1 €.

Formations proposées : permis AM (BSR), permis AAC (conduite accompagnée), permis B (boîte manuelle, automatique, hybride) conduite supervisée pour les jeunes adultes.

Cours de code corrigés par un moniteur. Mais aussi, post permis pour les séniors (remise à niveau du code de la route, étude des nouvelles réglementations et audit de conduite).

Duvivier Florence – 3, rue de la Libération
06.74.77.88.73 – f.duvivier@hotmail.fr



LA MAISON

Bienvenu dans l'univers de "la Maison". Cette institution, anciennement Bar des Fleurs, située en plein cœur de Languidic a rouvert ses portes le 1^{er} juillet. Mojitos, planches de charcuterie, bières spéciales ont déjà séduit toutes générations confondues. Plus qu'un bar, vous vous sentirez ici comme chez vous dans le salon autour de la cheminée.

Une occasion à fêter ? venez partager ce moment avec vos proches dans la grande salle attenante.

Suivez-nous via notre page Facebook et découvrez nos soirées à venir... A très vite !

Ouvert du mercredi au dimanche de 17h à 1h.
19, place Général de Gaulle – 02.97.65.58.61.



ROLLAND TOITURES

Depuis début septembre, Mickaël Rolland vous propose ses services. Couverture, zinguerie, ramonage, étanchéité, bardages et poses de vélux. Neuf et rénovation.

14 ter, rue d'Hennebont – 06.68.43.70.09
02.97.65.22.35 – rollandtoitures@orange.fr



GUÉHENNEC ELEC

Marc Guéhenec s'est installé le 1^{er} octobre 2016. Electricité générale, neuf, rénovation et dépannage. Certification partenaire KNX domotique, alarme, vidéo, motorisation...

Conseil, réactivité, qualité du travail.

06.95.47.45.27 – marc.guehenec@gmail.com



ILS SE SONT DITS OUI :

- | | | | |
|-----------------|---|-----------------|---|
| ▶ Le 09/07/2016 | Tugdual Le Guellaut et Amélie Allart | ▶ Le 20/08/2016 | Anthony Berthou et Gwendoline Uzel |
| ▶ Le 16/07/2016 | Primaël Bouilly et Stéphanie Bauché
Nicolas Just et Sabrina Dupuy | ▶ Le 10/09/2016 | Eric Pascot et Emilie Le Dréan |
| ▶ Le 06/08/2016 | Vincent Orvoën et Emilie Lohier
Laurent Le Gal et Aurélie Peroux
Fabrice Harel et Sandrine Kervadec | ▶ Le 17/09/2016 | Samir Loukili et Mylène Le Rouzic
Nicolas Kernin et Patricia Chevrel |
| | | ▶ Le 24/09/2016 | Bruno Tréhin et Céline Le Louër |
| | | ▶ Le 12/11/2016 | Christian Lesieur
et Christine Le Guyader |

BIENVENUE À :

- | | | | |
|-----------------|---------------------|-----------------|-----------------------------------|
| ▶ Le 06/06/2016 | Paul Sanchez | ▶ Le 03/09/2016 | Emma Gardreau
Margaux De Jésus |
| ▶ Le 03/07/2016 | Alice Le Gourriérec | ▶ Le 06/09/2016 | Maxime Guiguen |
| ▶ Le 04/07/2016 | Mathys Clément | ▶ Le 13/09/2016 | Liam Guillemot |
| ▶ Le 16/07/2016 | Mathéis Lori | ▶ Le 17/09/2016 | Romy Goulven |
| ▶ Le 20/07/2016 | Matis Lourdelle | ▶ Le 14/10/2016 | Enzo Le Pipec |
| ▶ Le 01/08/2016 | Axel Guéganno | ▶ Le 28/10/2016 | Charline Duguin |
| ▶ Le 09/08/2016 | Ethan Le Gougaud | ▶ Le 02/11/2016 | Preyston Chevalier |
| ▶ Le 17/08/2016 | Lola Ribler | ▶ Le 03/11/2016 | Louwenn Morantin |
| ▶ Le 21/08/2016 | Sarah Le Guennec | ▶ Le 16/11/2016 | Aillis Conqueur |
| ▶ Le 01/09/2016 | Céleste Montangon | ▶ Le 19/11/2016 | Léna Lecomte |
| | | ▶ Le 27/11/2016 | Sacha Inizan |

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- | | | | |
|-----------------|--|-----------------|---|
| ▶ Le 04/06/2016 | Rémy Purenne, 84 ans | ▶ Le 27/08/2016 | André Le Goff, 95 ans |
| ▶ Le 06/06/2016 | Laurent Le Panse, 49 ans | ▶ Le 30/08/2016 | Françoise Boulet
ép. Le Floch, 67 ans |
| ▶ Le 18/06/2016 | Odette Meyran
vve Zamaron, 98 ans
Aubin Gicquel, 69 ans | ▶ Le 31/08/2016 | Paul Le Crom, 67 ans
Nicole Dubois
ép. Boulay, 56 ans |
| ▶ Le 19/06/2016 | Jean-Paul Le Borgne, 66 ans | ▶ Le 09/09/2016 | Guy Huchon, 79 ans |
| ▶ Le 22/06/2016 | Dominique Flanet
ép. Enconnière, 54 ans | ▶ Le 14/09/2016 | Thérèse Le Gleut
ép. Philippe, 88 ans |
| ▶ Le 09/07/2016 | Sylvain Jubin, 64 ans | ▶ Le 17/09/2016 | Roger Ménetereau, 81 ans |
| ▶ Le 17/07/2016 | Alain Marchand, 63 ans | ▶ Le 23/09/2016 | Georges Neyt, 66 ans |
| ▶ Le 18/07/2016 | Jeanine Le Coz, 71 ans | ▶ Le 27/09/2016 | Hervé Le Marec, 92 ans |
| ▶ Le 20/07/2016 | Marie Le Fay
vve Le Mentec, 97 ans | ▶ Le 01/10/2016 | Hervé Le Pocher, 57 ans |
| ▶ Le 06/08/2016 | Eugénie Tréhin
vve Le Mélédo, 94 ans
Jean Allano, 77 ans | ▶ Le 10/10/2016 | Etienne Le Garrec, 75 ans |
| ▶ Le 07/08/2016 | Raymond Simon, 81 ans
Christian Le Méhec, 50 ans | ▶ Le 15/10/2016 | Anne Kernen
vve Guyomar, 90 ans |
| ▶ Le 11/08/2016 | Jocelyne Didelet
vve Gras, 80 ans | ▶ Le 17/10/2016 | Jeanne Le Houé, 92 ans |
| ▶ Le 16/08/2016 | Pierrette Besnard
ép. Galliot, 70 ans | ▶ Le 19/10/2016 | Yvan Mary, 53 ans
Joachim Guéhenneq, 64 ans |
| | | ▶ Le 26/10/2016 | Guy Gourden, 85 ans |
| | | ▶ Le 31/10/2016 | Pierrick Le Louër, 51 ans |
| | | ▶ Le 18/11/2016 | Anne Le Bolay
vve Péresse, 90 ans |

POURQUOI MESDAMES ET MESSIEURS LES MAIRES DE LORIENT AGGLOMÉRATION, L'AUSTÉRITÉ N'EST PAS UNE BONNE POLITIQUE POUR LES POPULATIONS

L'austérité vient du mot latin *austéritas* qui veut dire saveur âpre, sévérité et gravité, c'est à dire sévère dans les pratiques et les actes. Les politiques libérales accompagnées d'austérité sans précédent ont envahi le monde occidental et particulièrement la France dans les années 1980. L'austérité qu'est-ce que c'est ? Moins d'Etat, moins de service public pour la population, plus d'entreprises qui délocalisent leurs activités hors de France. Ainsi, au nom de l'efficacité économique, une grande partie des compétences des communes sont aujourd'hui entre les mains des communautés de commune.

En ce qui concerne Languidic, les compétences déléguées à Lorient Agglomération vont de la gestion de l'eau en passant par la gestion des déchets, les politiques économiques, l'accueil des gens du voyage, les politiques de l'habitat, d'aménagement de l'espace, etc... Au total plus de 20 compétences sont transférées à Lorient. Les Languidiciens ont le sentiment d'être dépossédés de

leur vote en élisant leur maire en mars 2014, car tout se décide lors des délibérations de Lorient Agglomération auxquelles ils n'ont pas accès.

Non, Mesdames et Messieurs les maires et les dirigeants de Lorient Agglomération, l'austérité n'est pas une fin en soi car elle est tellement sévère, injuste et dégradante qu'elle éloigne les citoyens des élus et discrédite la démocratie au profit des démagogues de tout poil et des partis extrémistes. Les différentes élections qui se sont déroulées à Languidic et dans les autres communes de Lorient Agglomération ont montré une progression des votes en faveur du Front National. Attention, danger sur la cohésion sociale.

Des solutions contre l'austérité existent. Remettez-vous à construire des logements sociaux pour les plus démunis, remettez l'Etat, la proximité, l'écoute au cœur de la décision politique. En un mot, changez votre politique d'austérité. Ne fermez plus les mairies le samedi pour des

raisons d'économie budgétaire. N'envisagez pas de fermer la déchetterie située sur la commune de Languidic. Maintenez les emplois nécessaires au bon fonctionnement des services de proximité. Et plus encore, mettez en place un développement équilibré des territoires : tous les investissements ne doivent pas être uniquement consacrés à la seule Commune de Lorient. Nos territoires périphériques, comme Languidic, méritent sérieusement d'être pris en compte.

Si vous maintenez ces politiques d'austérité, il est sûr et certain qu'on aura des Donald Trump car les citoyens sont désorientés.

"Si les faits ne correspondent plus à la théorie, il faut changer la théorie". Mais trop souvent, il est plus facile de garder la théorie que de changer les faits.

Bonne Année 2017 à tous les Languidiciens et Languidiciennes.

Mbaye Dione, conseiller municipal : Languidic Alternative : Tous Ensemble

UNE CONFÉRENCE RÉUSSIE... ET APRÈS !

Le 21 octobre, l'association citoyenne "Languidic Osons L'Avenir" organisait une conférence/débat. La projection du film *DEMAIN* fut suivie d'un débat dirigé par l'antenne "COLIBRIS" de Lorient. Nous remercions l'ensemble des personnes présentes pour leur participation. Un débat de haute tenue nous montre que les Languidiciens ont à cœur de réussir les transformations majeures sur notre façon de manger, de se déplacer, de tout simplement mieux vivre ensemble en cohérence avec notre territoire. Le film "DEMAIN", que tout un chacun devrait voir (vous pouvez d'ailleurs le réserver à la médiathèque), nous fait prendre conscience que d'autres choix sont possibles. Juste un petit exemple : depuis des années, notre groupe fait de nombreuses propositions pour une amélioration du temps de restauration des enfants. Une de ces propositions était d'associer des adultes à se joindre aux enfants durant ce déjeuner. Simple, nous direz-vous, certainement, mais sans la

pugnacité de Mélanie, notre élue dans la commission restauration, nous en serions encore et toujours à faire et refaire des propositions. Les bonnes idées, même de l'opposition, doivent être mieux prises en compte. La communication reste un point crucial dans notre commune ! Nous avons fait, là également, des propositions. Pourquoi ne pas créer un groupe de travail permanent pour être un soutien aux administratifs, notre commune ne bénéficie pas de chargé de communication contrairement aux communes de même strate. Il ne s'agit pas seulement, comme nous a expliqué Madame Le Maire lors de la conférence, de participer au forum des associations ; d'ailleurs à ce sujet Madame Le Maire, encore faut-il que notre association ne soit pas exclue de ce forum. Et oui mesdames et messieurs seule notre association n'a jamais été autorisée à participer à ce forum. La majorité municipale aurait-elle peur des contradicteurs et force de propositions que nous sommes ? Nous sommes loin de

l'application de la démocratie participative ! Autre façon de faire suite à cette soirée, l'élaboration d'un plan de déplacement pour les cyclistes reste un sujet tabou. Pourtant nous avons sur ce sujet comme sur bien d'autres, fait des propositions. Myriam et Gwénaél seront chargés de travailler sur ce point.

Comme vous le voyez, les élus de notre association "Languidic Osons L'Avenir" continueront à travailler dans les commissions, et au sein du conseil, notamment pour que des actions simples de notre vie quotidienne, telles que décrites dans le film, puissent être mises en place collectivement. Nous poursuivrons également l'écriture de notre feuille de chou, qui reste un lien fort et attendu pour les Languidiciens.

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2017.

"Languidic Osons L'Avenir" : Myriam Purene, Mélanie Pennanéac'h, Gwénaél Le Galliot, Claude Le Boursico.

CALENDRIER 2017



JANVIER

le 13 : vœux du Maire ; le 14 : loto (Vélo club) ; le 22 : matinée dansante (Club de l'amitié) ; le 28 : fest-noz de la Paroisse

FÉVRIER

le 4 : repas "raclette" (Amicale école Georges Brassens) ; le 18 : couscous (ASK)

MARS

le 4 : fest-noz (école Georges Brassens breton) ; le 11 : repas "jambon à l'os" (APEL collège Saint-Aubin) ; le 18 : théâtre (Les Parents Live) ; le 18 : repas raclette (école Jules Verne) ; le 25 : bal (comité de Kergohanne)

AVRIL

le 1^{er} : théâtre (LFC) ; le 2 : trocs et puces (LFC Jumelage) ; grand prix cycliste (Vélo Club) ; le 7 : carnaval (APEL Notre Dame des Fleurs) ; le 9 : Bourse aux armes et militaria (Jeep 56) ; le 15 : loto (Club de l'amitié) ; le 16 : trail (Défi Run) ; apéro concert (Kerlenn er Bleu) ; le 22 : le Printemps de Kergonan ; le 23 : élection présidentielle ; le 30 : loto (Chasseurs Saint-Hubert)

MAI

le 7 : élection présidentielle ; le 8 : cérémonie du 8 mai ; le 20 : repas (Entente jeunes LFC ASK) ; le 27 : tournoi de football (ASK)

JUIN

le 3 : loto (Lion's Club) ; le 4 : festival "Dans nos villages" à Penhoët ; matinée dansante (Club de l'amitié) ; le 11 : élections législatives ; le 16 : spectacle fin d'année (APEL collège Saint-Aubin) ; le 18 : élections législatives ; les 23 et 24 : théâtre (OMCC) ; le 17 : kermesse école Notre Dame des Fleurs ; le 24 : kermesse école Jules Verne ; le 25 : Kermesse école Georges Brassens

JUILLET

le 13 : soirée moules frites (LFC) et feu d'artifice ; le 16 : noces bretonnes (Rahed Koëd er Blancoeh) ; les 29 et 30 : fête des chasseurs (Kergonan)

AOÛT

le 2 : Toutes tables dehors à Kergonan ; les 5, 6 et 7 : fête des Menhirs (Kersolan) ; les 26 et 27 : concours de boules (la Boule Kergonanaise)

SEPTEMBRE

le 9 : forum des associations ; le 16 : loto (APEL collège Saint-Aubin) ; le 30 : repas (CCAS)

OCTOBRE

le 7 : fest noz (Rahed Koëd er Blancoeh) ; le 8 : théâtre (Les Parents Live) ; le 14 : loto (Club de l'amitié) ; le 14 : repas d'automne (école Jules Verne) ; le 21 : loto (Arc en Ciel) ; le 31 : soirée (LFC)

NOVEMBRE

le 5 : matinée dansante (Club de l'amitié) ; le 11 : cérémonie du 11 novembre ; repas dansant (Twirling) ; le 18 : soirée Sainte-Barbe (amicale des pompiers) ; le 26 : foire artisanale de Noël (OLA)

DÉCEMBRE

les 2 et 3 : téléthon ; le 10 : rando VTT et pédestre (vélo club) ; trocs à jouets (LFC Jumelage) ; le 22 : marché de Noël (école Jules Verne) ; le 24 : arrivée du Père Noël à Kergonan

